

délibération :  
**2020\_8\_7**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

**Objet : Clôture du budget du CCAS**

L'an deux mille vingt, le mardi 08 septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur LIOT Gérard, Le Maire.

Date de convocation du : 31 Août 2020

**Présents** : Monsieur LIOT Gérard, Madame COUSSAUD Béatrice, Monsieur CHAMBRE Damien, Madame AUPY JOCELYNE, Madame BIZE AURELIE, Madame DUPUY MARINE, Madame KERJEAN MADELEINE, Monsieur LAMACHE CHRISTOPHE, Monsieur LEDIRAISSON GUILLAUME, Monsieur LEGRAND XAVIER, Monsieur LEHEMBRE PIERRE-YVES, Madame LIOT REGINE, Monsieur VIGIER VALERIAN

**Pouvoirs** :

Madame ELMOZNINO PEGGY a donné pouvoir à Monsieur LEDIRAISSON GUILLAUME

**Absent(s)** : Monsieur BIRONNEAU CYRIL, Madame ELMOZNINO PEGGY

**Excusé(s)** :

**Secrétaire de Séance** : Madame MADELEINE KERJEAN

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de clore le budget annexe du CCAS au 31 décembre 2020;

Les opérations ci-afférentes seront effectuées sur le budget de la commune et porté sur le budget primitif 2021.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide de clore le budget annexe du CCAS au 31 décembre 2020;
- Décide de reporter toutes les opérations ci-afférentes sur le budget primitif de la commune.

**Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0**

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Emis le 08/09/2020, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jours que ci-dessus.

Au registre sur les signatures pour copies conformes,  
Le Maire,  
Gérard Liot

